



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autoroutes

Question écrite n° 81284

Texte de la question

M. Alexis Bachelay attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'entretien et la propreté des abords des autoroutes qui desservent le territoire de sa circonscription. Le Gouvernement a lancé une campagne de nettoyage des autoroutes d'envergure notamment pour l'autoroute A1. Cependant, il existe des problèmes, certes moindres, mais de même nature sur d'autres autoroutes et notamment les autoroutes A86 et A15. L'état de ces autoroutes très fortement empruntées, nuit fortement à l'image de ce secteur en pleine croissance. Dans ce cadre, il souhaiterait être informé des mesures prises par la DRIEA concernant le nettoyage et l'entretien à court et moyen terme, des abords des autoroutes A86 et A15.

Texte de la réponse

La propreté et l'entretien du réseau routier national non concédé est une préoccupation constante des services routiers de l'État. Chaque année, à l'occasion de l'entretien courant des chaussées de l'ensemble du réseau routier national en Île-de-France, plus de 6 500 tonnes de déchets sont ramassées par les agents de l'État de la direction des routes d'Île-de-France (DIRIF). L'exploitation quotidienne du réseau routier national en Île-de-France génère plus de 30 000 interventions d'urgence des agents de l'État. En moyenne, une équipe de la DIRIF est en intervention tous les quarts d'heure. Les interventions doivent garantir les conditions optimales de sécurité, de réparation et de modernisation du réseau, et simultanément assurer la propreté des abords. Il est important de noter que les dépenses liées au nettoyage des routes en Île-de-France s'accroissent très significativement : 2,5 M€ en 2013 et 3,6 M€ en 2014. En 2015, les dépenses de nettoyage devraient être de l'ordre de 10 M€. Dans un contexte budgétaire contraint et de maîtrise des dépenses publiques, les efforts de l'État se concentrent en priorité dans les zones à fort trafic les plus dégradées. Dans ce contexte, les moyens humains et financiers de l'État pour le réseau routier national dans le département des Hauts-de-Seine, sont adaptés au regard de son linéaire, de son état de propreté et de celui des dépendances vertes. Néanmoins, malgré les efforts budgétaires et les moyens mis en oeuvre par l'État pour la propreté des chaussées sur l'ensemble du réseau routier national en Île-de-France, les bordures des autoroutes franciliennes sont effectivement dans un état préoccupant d'encombrement par des détritrus. L'incivilité conduit souvent à annuler les efforts et les actions menés par les services de l'État quelques semaines après les opérations de nettoyage. La DIRIF prévoit une démarche de sensibilisation des usagers au respect de la propreté de la route. Cette campagne de communication va être déployée dès cette année.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Bachelay](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81284

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4268

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7298